

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

ID & T Multimédia inc.

Révoque la décision 2012-FIIC-0214, prononcée le 22 octobre 2012, adressée à ID & T Multimédia inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci a déposé ses états financiers annuels de l'exercice terminé le 31 mai 2012.

La révocation est prononcée le 11 février 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0023